

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction
des Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 19 Décembre 2011

Etaient présents:

MM. Bézirard, Bocquet, Boussemart, Cacheux, Dissaux, Douez, Grimonprez, Lefait,
Lefebvre, Leroy, Méquignon.

Etaient excusés:

Mme Darnel, MM. Andriès, Bruneel, Deroo, Houssin, Parent, Plancke, Schepman,
Vandevoorde, Waymel.

Vu le rapport : 36-11

DECIDE

- d'autoriser l'approvisionnement en eau potable de l'EPSM Val de Lys Artois,
- d'autoriser la signature par son Président de la convention à intervenir dans ce cadre.

VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le - 6 JAN. 2012

Le Président,
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX

OBJET : Approvisionnement de l'EPSM Val de Lys – Artois

L'EPSM Val de Lys Artois situé à Saint-Venant est approvisionné en eau potable par son propre forage situé dans l'enceinte de l'hôpital.

Ce forage est affecté de problèmes de qualité ce qui contraint l'EPSM à chercher une solution alternative. La canalisation du Smael permettant le refoulement de l'eau d'Aire-sur-la-Lys passe à une cinquantaine de mètres de la station de pompage de l'EPSM qui s'est donc naturellement adressé au Smael pour obtenir un approvisionnement en eau de qualité.

Les besoins quotidiens de l'établissement sont de 200 m³ maximum, ce qui correspond à une consommation annuelle évaluée entre 65.000 et 73.000 m³.

Par lettre en date du 29 novembre 2011, Monsieur le Directeur de l'EPSM a sollicité le raccordement de son établissement au réseau du Smael.

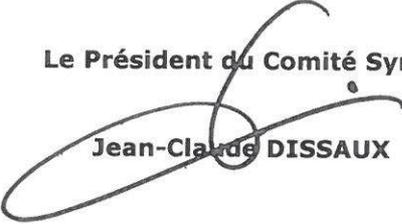
Le cas échéant, les travaux de connexion seraient pris en charge par l'abonné.

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur :

- L'approvisionnement en eau potable de l'EPSM Val de Lys Artois,
- La signature par son Président de la convention à intervenir dans ce cadre.

Vu le, 12 DEC. 2011

Le Président du Comité Syndical


Jean-Claude DISSAUX